

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XIV - Numéro 25 Juin 2023 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

1. Étude sur les ressources mobilisées par des élèves-maîtres dans leur exercice à la réflexivité en formation initiale Amadou Yoro NIANG	1
2. Rousseau et la prévention du terrorisme contemporain Seydou KONÉ	23
3. Jean-Paul Sartre entre littérature et philosophie Dimitri OVENANGA-KOUMOU	43
4. Langage fictionnel et dispositif conceptuel chez John SEARLE Ghislain Thierry MAGUessa ÉBOMÉ.....	61
5. La Poésie humaniste dans <i>Les Destinées</i> d'Alfred de VIGNY et <i>Les Contemplations</i> de Victor HUGO : une poésie philosophique Kouakou Bernard AHO	81
6. L'implicite de la thèse marxienne de l'inséparabilité de l'homme et de la nature Boubakar MAIZOUMBOU	101
7. Liberté et responsabilité chez Jean-Paul SARTRE Lago II Simplicite TAGRO.....	117
8. Le terrorisme et la révolution de l'engagement politique : Pistes pour une riposte efficace Ayouba LAWANI	133
9. Penser et panser la perte de la biodiversité en Afrique à la lumière des soubassements ontologiques et du savoir-faire des traditions africaines Roger TAMBANGA	149
10. La faillite des partis politiques au Mali Baba SISSOKO	169
11. L'élitisme politique de Platon en question Albert ILBOUDO	187
12. L'action comme révélation du qui chez Hannah ARENDT Akpé Victor Stéphane AMAN	207

13. L'éducation comme priorité de l'investissement dans l'humain

Florent MALANDA-KONZO223

14. Représentations sociales liées à l'expression des besoins en formation continue des instituteurs au Bénin

Germain ALLADAKAN239

15. Le terrorisme islamiste sur la balance de la philosophie des Lumières

Issoufou COMPAORÉ257

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**L'ÉDUCATION COMME PRIORITÉ DE L'INVESTISSEMENT
DANS L'HUMAIN**

Florent MALANDA-KONZO
Université Marien NGOUABI (Congo)
florentkonzo@gmail.com

Résumé :

Dans la société d'aujourd'hui en transformation constante, l'on parle de crise de l'éducation. Cette crise a pour conséquence la détérioration de la qualité de la vie humaine, l'effondrement de l'école, la démotivation des apprenants, etc. Remédier à cette crise nécessite de faire de l'éducation une priorité de l'investissement dans l'humain, afin de retrouver le sens de l'humanité. L'éducation doit donc constituer, aujourd'hui, la priorité de l'investissement humain. Investir dans l'homme, c'est, avant tout, l'éduquer et même restaurer tout une nation. Notre travail consistera à montrer que l'éducation constitue un fondement capital du développement et du devenir de l'humain. À travers une approche analytique, il est question d'indiquer que l'éducation est une vaste entreprise qui engage le destin et le devenir d'une nation.

Mots-clés : Développement, Éducation, Formation, Humain, Investissement.

Abstract :

In today's constantly changing society, the education crisis is at stake. The consequences of this crisis are a deterioration in the quality of human life, the collapse of schools, demotivated learners, and so on. To remedy this crisis, we need to make education a priority for investment in people, in order to regain a sense of humanity. Education must therefore be the priority for human investment today. Investing in people means, above all, educating people and restoring an entire nation. Our task will be to show that education is a vital foundation for human development and the future. Using an analytical approach, we will show that education is a vast undertaking that affects the destiny and future of a nation.

Keywords : Development, Education, Training, Human, Investment.

Introduction

Les sociétés modernes connaissent une profonde crise de l'éducation. Les mutations multisectorielles de la technoscience et la crise des valeurs sont des signes qui montrent que l'éducation est en crise. Cette notion semble devenir caduque. Les maux dont souffrent les sociétés modernes ont pour cause l'effondrement du système éducatif. Il va s'en dire que la condition du redressement desdites sociétés passe par le primat à accorder à l'éducation. Cette dernière se présente aujourd'hui comme la priorité de l'investissement dans l'humain. Qui plus est « l'éducation est un moyen susceptible d'intégration de l'homme naturel dans la vie » (M. Mankessi, 2020, p. 77). La communauté internationale fait de la formation une priorité absolue et s'est pleinement engagée en faveur de cette priorité en incluant un système de qualité parmi les objectifs de développement durable (ODD). L'éducation peut être de plusieurs natures : familiale, religieuse, scolaire, etc. F. Morandi (2000, p. 13) la « désigne comme le processus qui relie un sujet à son environnement proche, à un système de société, de culture et de valeurs et lui permet de s'y intégrer ». L'éducation est donc inséparable de l'évolution sociale, elle constitue une des forces qui la déterminent. Dans cette même perspective, J. Beillerot (2006, p. 6) rappelle pertinemment « qu'elle est ce processus par lequel un être humain s'humanise, devient humain et plus humain ».

Comme on peut le constater, il est plausible de dire que la détérioration de l'éducation, dans un pays ou dans une société donnée, constitue un véritable handicap, nous voulons dire, un véritable mal. Car ce qui fait la valeur d'un homme ou d'une société, c'est l'éducation. Dans la perspective kantienne, on est homme que par l'éducation ». Ainsi, un peuple sans éducation est un peuple qui est à la merci de la barbarie, c'est un monde où les instincts inhumains sont comme déchaînés. Dans un contexte de crise axiologique, pour qu'une société puisse retrouver son sens de l'humanité, il lui faut repenser l'éducation sur tous les plans. Dès lors, la sortie de cette crise de l'éducation, reconnaît Thomas De Koninck (2010, p. 13), « obéit à une seule condition qu'on favorise une meilleure éducation ». L'éducation doit donc

constituer, aujourd'hui, la priorité de l'investissement humain. Investir dans l'homme, c'est, avant tout, éduquer l'homme. L'urgence ici est de

concevoir des contenus éducatifs fondamentaux aptes à promouvoir les connaissances, les aptitudes, les valeurs, les attitudes dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et continuer à apprendre (H. Sall, 2002, p. 4).

Comment alors l'éducation peut-elle constituer la priorité de l'investissement dans l'humain ? Que faire pour que celle-ci retrouve ses lettres de noblesse ? Ne constitue-t-elle pas la priorité pour le développement ? N'est-elle pas le fondement du changement des mentalités ? À travers une démarche analytique, nous ferons une analyse tripartite de la question : la part du capital humain dans la formation, la priorité de l'éducation pour le développement, l'éducation comme fondement du changement et de la transformation des mentalités.

1. Du levier des nations : la part du capital humain dans la formation

Dans le monde contemporain, chaque nation est confrontée à des défis tels que l'augmentation de la démographie, les aspirations croissantes des différentes couches sociales, la demande d'une éducation de haute qualité, les déséquilibres écologiques, les mutations multisectorielles de la technoscience et la crise des valeurs. La culture contemporaine est marquée par une tendance anthropocentrique. C'est l'homme qui se trouve en son centre en vue de relever certains défis éducationnels. Afin de relever ces défis, les gouvernants doivent mettre l'accent sur la formation du capital humain. Ce dernier se définit comme l'ensemble des savoirs et le savoir-faire acquis d'une part par l'instruction, la formation et d'autre part, par l'expérience existentielle. Le capital humain englobe donc les connaissances, les qualifications et les caractéristiques personnelles ou individuelles. L'objectif visé est de promouvoir les connaissances, les aptitudes, les valeurs, les attitudes dont l'être humain a besoin. Cela a pour point de départ l'éducation de base qui prendrait en compte tout être humain et tout l'homme en tant qu'acteur et objet de formation de tout individu ou citoyen à partir de qu'on a appelé, éducation ou formation de base.

L'éducation de base peut être définie comme

celle qui fait acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel (H. Sall, 2002, p. 5).

De ce point de vue, cette éducation de base a pour finalité de former des individus autonomes, des jeunes et adultes capables de s'insérer véritablement dans leur milieu et de participer au développement de la société dans laquelle ils vivent. Il est donc évident que le rôle régalien d'un État est de garantir l'éducation de base pour tous les enfants et réduire le taux d'analphabétisme. Dans un tel contexte, le pays le moins armé, au double plan de l'éducation et de la formation, serait le plus fragile. Il est clair que l'éducation, aujourd'hui, est plus nécessaire que jamais.

L'éducation de base permet de faire acquérir à tous les citoyens, sans distinction d'âge, de sexe, de groupe social, le respect des droits et devoirs des citoyens, l'initiation aux connaissances de base et aux comportements liés à la santé, l'hygiène, la vie familiale, la population, la paix, la démocratie et la solidarité. Elle permet aussi de faire acquérir des connaissances pour la protection et le développement de l'environnement.

L'école, qui constitue l'une des institutions de l'éducation de base, est un lieu d'apprentissage multiforme et de découverte mutuelle de l'homme et ce d'un point de vue holistique. Elle doit donc permettre aux enfants de se libérer du cadre trop étroit de leur famille, de développer des intérêts communs par exemple, parmi les élèves. Le rôle de l'école est très complexe. Sur cet aspect, Leclerc (1996, p. 7) soutient que :

l'école se doit de prendre l'élève là où il se trouve dans son développement lors de son arrivée à l'école, ce qui l'oblige en outre à tenir compte du cheminement propre à chacun ; elle doit aussi le conduire, dans toute la mesure du possible, là où il peut et où il veut aller, ce qui l'oblige également à diversifier ses voies et à varier ses méthodes. Parallèlement à l'institution scolaire, la famille et la société en général participent en effet à sa formation et exercent sur lui des influences déterminantes que l'institution scolaire ne contrôle pas.

L'enfant ou l'apprenant est sujet ou objet de la formation, c'est-à-dire qu'en se formant, il participe lui-même à sa propre formation. C'est ici l'importance de l'auto-formation sous le regard, l'appui, l'accompagnement et la responsabilité de l'enseignant. Le formateur est appelé à accompagner les apprenants dans l'assimilation des savoirs et au respect strict des programmes d'enseignement. Cela permettrait aux apprenants non seulement d'acquérir des savoirs mais d'obtenir leurs diplômes. C'est ainsi que Mankessi (2020, p. 25) pense qu'« il faut développer l'autonomie créatrice des apprenants en procédant à un renversement des méthodes : créer une pédagogie capable de mettre l'enfant en rapport avec son environnement physique et lui donner les ressources matérielles propres lui permettant de créer le savoir ». En clair, l'éducation doit être le lieu de la culture ou de la promotion de l'autonomie créatrice dans la perspective de l'épanouissement de l'enfant ou de l'élève. Au fond, celui-ci doit être capable d'adopter un comportement, d'apprendre à être.

Pour aider l'apprenant à être acteur de sa formation et surtout de son auto-formation, il incombe à l'État d'assurer une meilleure formation des enseignants en mettant en place un système éducatif compétitif, conçu et adapté aux nécessités réelles du pays, en matière de compétences ou des aptitudes professionnelles. C'est le cas, en République du Congo, du projet sur la réadaptation des programmes scolaires. Ce programme a permis la mise à niveau des enseignants à travers une formation efficiente et surtout adéquate. C'est ici le lieu de montrer l'importance du renforcement des capacités du corps enseignant.

Cette initiative se situe dans la perspective de visées nettement novatrices qui permette le changement de paradigme. Pour J. Leclerc (1996, p. 33), « la gestion de la mission éducative ne peut fonctionner en vase clos. Elle doit s'ajuster en tenant compte des tendances lourdes qui s'expriment et des besoins qu'elles mettent en relief ». Ce changement de paradigme exige la formation des enseignants pour une meilleure efficacité dans l'enseignement et une compétitivité des écoles. Cela permettrait aussi aux personnels enseignants non seulement de renouveler leurs pratiques mais aussi et surtout d'adopter de nouvelles approches. De même, la formation à

l'enseignement doit nécessairement se greffer à une pratique professionnelle. Pour la gestion administrative, par exemple, il est exigé aux enseignants une formation adéquate. Il serait aussi important de procéder à la mise en place de stages pratiques de préparation à la gestion administrative. Aujourd'hui, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) procède à la mise en place de dispositifs d'assurance qualité dans les différentes universités. L'objectif visé est d'assurer la plus-value de la formation. Pour M. Behrens (2007, p. 13) « le recours à la qualité introduit donc indéniablement dans le champ éducatif une dimension économique. La formation, même scolaire, est devenue un objet économique ». Cette dimension de l'éducation et de la formation académique ou scientifique constitue un point focal pour le développement d'une nation.

2. La priorité de l'éducation pour le développement intégral d'une nation

Quel rapport existe-t-il entre l'éducation et le développement d'une nation ? L'urgence ici, est de concevoir des contenus éducatifs fondamentaux en vue d'amorcer pleinement le développement, améliorer la qualité de existence de l'homme, pour prendre des décisions éclairées. Une éducation offerte dans quelque cadre que ce soit ne constitue nullement une solution magique permettant aux peuples de réaliser leurs idéaux sociétaux, culturels, économiques et politiques. Mais, la prestation de services d'une éducation de qualité, d'une manière efficace, demeure un des principaux moyens menant à un développement national harmonieux.

Le développement, quant à lui, a pour finalité l'humain et pour fondement le choix. En effet, le développement réel d'une nation doit être centré sur l'humain par la réalisation de son potentiel et l'amélioration du bien-être économique et social de la collectivité. Il doit être conçu pour apporter aux individus ce qu'ils estiment comme répondant à leurs besoins économiques et sociaux. Les êtres humains sont à la fois des personnes et des membres d'une société ; ils doivent être à même d'exprimer leurs intérêts et être des êtres sociaux libres.

Dans cette perspective, l'État doit repenser son développement socio-économique en investissant considérablement dans l'éducation. Il s'agit de

focaliser ses efforts sur l'humain et d'investir, en priorité, dans l'éducation et la recherche comme base pour créer une nouvelle société. Leclerc (1996, p. 6) dit en substance que :

le but même de l'éducation concerne la formation de l'être humain. Il s'agit plus fondamentalement de contribuer à la 'production' d'un sujet autonome et responsable, à la formation d'un individu capable de penser et de créer, ce dernier participant lui-même à son développement et à son évolution. Mais ce développement n'est jamais achevé, à vrai dire.

L'acte d'éduquer doit conduire l'homme à l'autonomie par le choix des programmes bien définis et adaptés. D'où le développement a pour fondement le choix. De cette façon, « le but de ces programmes est d'indiquer à chaque apprenant ou à chaque citoyen qu'il doit acquérir son indépendance économique en comptant non pas sur les autres, mais sur lui-même et sur ses propres forces » (Mankessi, 2017, p. 137).

Aussi est-il important d'accorder une place prépondérante aux programmes de formation professionnelle des jeunes tant en milieu rural qu'urbain. Les métiers d'aujourd'hui ne nécessitent pas obligatoirement que le postulant soit détenteur d'un doctorat ou d'une licence. Ce qui est important, ce sont des formations professionnelles d'une durée donnée (six à vingt mois selon les experts). Les universitaires et les encadreurs chargés de la formation pratique des professionnels doivent se tourner vers des praticiens d'expérience. L'objectif sera « d'identifier chez ces praticiens les habilités et le savoir-faire que les futurs professionnels doivent acquérir et maîtriser » (Y. Poisson, 1992, p. 110). Ces enseignants professionnels sont ceux-là qui savent « cadrer et recadrer » les problèmes complexes qu'ils affrontent et capables de s'adapter à des situations nouvelles.

C. Perrin (2011, p. 32) présente la formation comme « la compétence que l'apprenant, devra avoir acquise à l'issue de la formation et *mettre en œuvre* en situation de travail ». Cette compétence est la plus-value apportée par la formation. Dans ce sens, l'apprenant sera capable de mettre en œuvre une procédure ou une méthode. Ici, le résultat sera clairement observable ou

perceptible. Il en est capable. Cependant, cela n'est possible que si la qualité en éducation et en formation est assurée.

En effet, la qualité dans le monde de l'éducation se décrit avant tout en termes de performances de compétences de l'apprenant en général et d'élève ou de l'étudiant en particulier. Mais, cette « qualité est d'abord l'affaire du monde pédagogique, de ses enseignants et formateurs, des didacticiens, des chercheurs et des évaluateurs » (M. Behrens, 2007, p. 5). La qualité de la formation ne peut donc pas être conçue indépendamment des apprenants ni des enseignants ou formateurs.

Il s'agirait aussi de proposer les programmes d'alphabétisation aux jeunes et adultes non scolarisés. Cela permettrait d'assurer la pérennité des résultats au moyen de divers types d'éducation non formelle. Il s'agit, par exemple, de la prise en charge de la formation professionnelle des adultes et des nombreux enfants n'ayant pas fréquenté l'école ou l'ayant quittée trop tôt : il s'agit en fait et en droit des jeunes déscolarisés. Cela pourrait permettre à chacun de construire sa destinée, en prenant en compte « la visée d'éducation globale, le développement personnel, social, professionnel, citoyen, etc. » (L. Paquay, 2007, p. 74).

La place de l'éducation dans le développement d'une Nation pose aussi la problématique de l'employabilité des jeunes et des adultes. Il s'agit, à ce niveau, de dégager les outils concrets pour une employabilité efficiente. Ce mécanisme exige de nos universités et de nos instituts d'enseignement secondaire ou supérieur de dispenser une formation axée sur les compétences. Il s'agit de savoir comment agir et intervenir sur les individus, sur les humains pour les rendre mobiles. Il faut proposer des leviers nécessaires aux apprenants dans l'appropriation des comportements et compétences à l'employabilité. Sur ce, le formateur doit accompagner les apprenants dans l'appropriation de ces comportements et compétences nécessaires sur le terrain de l'emploi.

Par ailleurs, la dimension éthique se donne comme un levier fondamental dans la formation des apprenants. En effet, l'éthique exige la prise de conscience effective des valeurs liées à l'employabilité. Le formateur devra choisir, selon des valeurs librement adoptées, ce qu'il estime éthiquement utile

de faire. Il oriente à la prise de conscience des exigences du monde de l'emploi, comme par exemple et en ce cas le savoir-être et le savoir-faire. L'intention pragmatique qui l'anime est de former les individus, les apprenants au savoir-être professionnel, en vue de développer ou de rendre efficient leur employabilité. C'est ainsi que, pense E. Vidal « le formateur devra faire preuve de *vigilance éthique* » (E. Vidal, 2019, p. 169). Dans la conception vidalienne, le formateur doit éviter toute intervention à caractère dictatorial. Il doit éviter d'intervenir sur l'« être » sans le consentement ou l'adhésion du sujet. Ceci permettrait de prévenir toutes dérives comportementalistes. Pour rendre le sujet employable, l'éthique devra mettre l'accent sur les normes « qui relèvent du « comportement », de la « mentalité », des bonnes dispositions et intentions » (E. Vidal, 2019, p. 169). L'apprenant en fin de formation doit prendre conscience et reconnaître ses talents potentiels, les exploiter et mesurer ce qu'on peut y ajouter pour répondre mieux aux exigences de l'emploi. Avec cette prise de conscience, s'ouvrent des possibilités de changement de l'être de l'apprenant et de conversion de sa mentalité dont la portée éducationnelle est avérée.

3. L'éducation comme fondement du changement et de la conversion des mentalités

La gestion de l'éducation exige de lier la qualité de la formation dispensée à l'efficacité de la mise en œuvre même des services. En clair, elle exige la mise en pratique de la formation reçue. La question, à partir de ce moment, est de savoir dans quel contexte l'éducation peut-elle permettre la conversion des mentalités ? Il faut d'abord comprendre que la vraie éducation est celle qui transmet des éléments, des choses utiles à l'homme. Le système éducatif moderne tel qu'il est conçu n'est pas de nature à faciliter l'adaptation de l'individu à la réalité parce qu'il s'est totalement dilué dans l'universel. Il faut donc tenir compte de la rencontre du particulier et de l'universel, de l'endogène et de l'exogène. Cela signifie que l'éducation exige l'harmonie dans la conciliation de ces deux réalités. Elle constitue le lieu par excellence où l'humain prend en compte les notions de développement, d'amour, d'entraide, de coopération, de liberté, d'intérêt, de valeur, de politique, d'économie et d'éthique. Ce sont ces valeurs qui doivent engager l'homme dans la prise de conscience effective de bien faire et de faire bien les choses. De cette façon, ces

valeurs permettraient inéluctablement à l'homme d'assumer ses responsabilités et de faire des choix. Cela n'est possible qu'avec le changement de mentalités. En effet, pour P. Mabilia (2012, p. 17), pour bien faire les choses,

le changement de personnes ne suffit pas, ce sont les mentalités qu'il va falloir convertir...Lorsqu'un changement n'intègre pas la conversion du cœur, c'est comme si on balayait une chambre toutes fenêtres fermées. Il va de soi que la poussière, au lieu d'être évacuée, retombera dans la pièce.

Il est clair que pour lui, le changement de mentalités passe impérativement par la conversion du cœur, d'où il faut une éducation du cœur. Le cœur, dira Blaise Pascal, est le centre de tout.

Écouter son cœur est un puissant facteur dans l'évolution positive des mentalités. Changer de mentalité, c'est accepter de dire non à la paresse, à la trahison, au repli identitaire. Le changement de mentalité doit caractériser le corps éducatif, qu'il s'agisse de l'enseignant ou de l'administrateur, dans la gestion de la chose publique et dans les entreprises privées pour un développement intégral. Ainsi donc, l'éducation reste l'outil scientifique de valeur qui permettra à chacun de modifier sa manière d'être et de vivre au mieux. L'absence d'une éducation responsable conduirait le système éducatif à la dérive.

Prenons l'exemple de l'éducation scolaire et de l'éducation religieuse : Nous remarquons qu'elles sont complémentaires puisque ni l'école ni l'église ne mettent l'accent sur l'instruction, mais sur l'éducation. Si l'instruction met l'accent sur l'accumulation du savoir, l'éducation quant à elle se focalise sur le savoir pratique. Ainsi, on apprend non pas pour apprendre mais pour mettre en pratique ce qu'on aura appris. L'école est devenue un simple canal de transmission des savoirs, et les apprenants de véritables terreaux du savoir. L'école a perdu sa vocation première : celle qui consiste à montrer à l'apprenant le chemin du savoir. L'école doit pouvoir aider l'apprenant à traduire le savoir en comportement. Mankessi (2012, p. 139) soutient dans ce sens que « l'école éduque autant qu'elle instruit et l'élève s'éduque en fonction des connaissances qu'il acquiert ».

C'est finalement en cela qu'un nouveau langage, de nouveaux paradigmes, de nouveaux symboles et de nouvelles valeurs pourront voir le jour. Ce dynamisme pourrait occasionner la production et par suite l'avènement de nouvelles normes et de nouveaux repères d'action. D'où la naissance d'une nouvelle façon d'être au monde, l'éthique de la responsabilité, qui a pour fondement la conversion des mentalités. De ce point de vue, l'humain est plus orienté vers une nouvelle mentalité qui prend ses distances avec l'ancienne. Cela nécessite une nouvelle façon d'être, de penser, de faire et de vivre.

Cette nouvelle mentalité nous renvoie à une nouvelle réalité, celle qui consiste à l'amélioration des services éducatifs. De la sorte,

le nouveau modèle de gestion devra passer par le renouvellement de la façon de diriger, la mobilisation des troupes et la redistribution des pouvoirs, administratifs et pédagogiques, si l'on souhaite enrayer les effets pervers du système que sont l'échec, le décrochage, la démotivation, la morosité qu'engendre trop souvent l'approche technobureaucratique dominante. (Leclerc, 1996, Avant-propos)

Ce renouvellement exige une évaluation. Il faut la création d'un système qui permette une évaluation critique des actions posées et de rendre compte de la qualité des services d'éducation. Ainsi, « l'évaluation est, en quelque *sorte*, la *conscience* vigilante, *éclairée* et agissante du système *d'éducation* lui-même, des établissements d'enseignement et des individus » (Leclerc, 1996, p. 56). Ladite évaluation prend en compte l'aspect critique. Dans cette perspective,

elle vise, par un regard critique sur l'ensemble des activités réalisées, à juger des résultats atteints et de la pertinence de maintenir ou d'ajuster certaines pratiques. Elle concerne autant le fonctionnement général du système et des établissements que les pratiques des personnels et les apprentissages des élèves. Les activités réalisées permettent-elles à l'établissement scolaire de remplir sa mission ? Répondent-elles aux besoins des clients, qu'ils soient élèves, parents ou employeurs ? L'action éducative est-elle efficace, c'est-à-dire atteint-elle les objectifs visés ? Est-elle efficiente, c'est-à-dire obtient-elle les résultats escomptés à des coûts raisonnables ? (Leclerc, 1996, p. 56).

Par ailleurs, l'éducation permet à l'homme de prendre conscience de soi dans sa vie. En effet, la prise de conscience de soi se comprend comme le fait d'être capable de réfléchir sur ce que l'on est, en tant que sujet pensant et en tant qu'objet dans l'environnement. Chez Nietzsche, elle se comprend, non comme une réalité naturelle, mais comme une nécessité pour survivre.

L'homme doit se sentir capable de maîtriser les conditions de l'existence humaine et d'agir comme puissance de créativité spirituelle et culturelle. Un homme éduqué est capable d'assumer les événements de l'histoire, du temps passé, du présent voire du futur.

La prise de conscience de soi renvoie alors à la métamorphose de la mentalité de chaque individu. Il s'agit d'orienter sa vision du monde vers une nouvelle perspective ; ce qui appelle un moment de dépassement perpétuel. Cela signifie que le nouvel homme politique et l'acteur économique sont ceux qui prennent conscience de l'effondrement non seulement des vieilles valeurs, mais aussi, des vieilles institutions de la société. Ils doivent, par exemple, être capables d'assurer la prévention, la sensibilisation et la lutte contre les antivaleurs. Il est évident que les antivaleurs s'enracinent et s'étendent dangereusement dans tous les secteurs de la vie à cause de la culture de l'impunité. Pour cela, il faut changer les mentalités des citoyens et ouvrir la voie à la sanction quand les principes éthiques sont consciemment mis en cause ou violés.

De ce point, on comprend que le changement de mentalités exige une certaine initiation à une citoyenneté nouvelle. Cette dernière n'est rien d'autre qu'un apprentissage introductif aux savoirs du civisme, du patriotisme ou d'une vie citoyenne responsable. Ces savoirs sont cognitifs ou théoriques, affectifs ou comportementaux, conatifs ou psychomoteurs, directifs ou managériaux, etc. Ils ont le rôle d'orienter dignement les citoyens dans la société pour leur propre bien et de cette dernière. L'initiation à la nouvelle citoyenneté devient une pratique éducative par laquelle l'État prépare les citoyens à intérioriser et à vivre les fondamentaux de la Nation. La citoyenneté se définit comme étant un lien de rattachement d'un individu à un État, à ses lois et aux membres qui constituent cet État, par le truchement de la nationalité que celui-ci lui accorde. Le changement de mentalités demande au citoyen de mettre en pratique les valeurs citoyennes de liberté, de fraternité, de civisme, d'égalité, de solidarité, de tolérance, de conscience, de l'intérêt collectif. Ces valeurs traduisent la volonté des citoyens à vivre ensemble. La force véritable de la citoyenneté réside, avant tout, dans la compréhension de ce qu'elle représente pour chaque individu dans le corps social. La société ou

la cité est le lieu où vivent les citoyens. C'est la communauté des individus qui vivent ensemble, en un même lieu. Vivre dans la cité, c'est impérativement s'engager à vivre ensemble avec d'autres citoyens. Par conséquent, la citoyenneté est un contrat social. Ce dernier exige de tous les citoyens une certaine prise de conscience.

La responsabilité de l'homme doit être orientée vers la prise de conscience de la domination de certaines idéologies tant politiques, économiques que religieuses, qui ne sont pas, ou si elles sont, de façon partielle, au service de la société. Bien plus, l'éducation de l'homme doit s'inscrire dans la perspective dégagée par H. Arendt (1961, p. 41), relative aux trois activités humaines fondamentales qui constituent la base de la vie sur terre, à savoir « le travail, l'œuvre et l'action ». Considéré comme l'exercice d'une activité donnée, l'accomplissement d'une tâche, le travail est un processus de réponse aux nécessités essentielles de la vie. C'est le travail qui donne sens à l'existence humaine. Dans son élan de créativité, le travail se comprend comme processus tendu vers un pouvoir de créativité. Cette créativité donne le pouvoir d'émergence de la nouveauté. Chaque travail, quel qu'il soit, physique ou intellectuel, donne lieu à quelque chose, qui se traduit comme produit du travail.

L'œuvre est la matérialité du travail effectué. C'est « la non naturalité de l'existence humaine. Elle fournit un monde artificiel d'objets, nettement différent de tout milieu naturel » (H. Arendt, 1961, p. 41). L'œuvre ne peut venir au monde que par l'action pour ainsi dire par le travail de l'individu dans sa relation avec la nature et surtout l'autre dans un cadre sociétal. En effet, le travail est l'activité qui met l'homme en rapport avec l'autre. L'action permet à l'homme d'agir, de produire du nouveau et de changer de mentalités. Joseph de Finance (1965, p. 1) soutient dans la même perspective que « l'action est la suite nécessaire, la justification de l'existence. Un être qui n'agit pas ou qui agit peu apparaît sans valeur, insignifiant. Agir, c'est pour l'être, se réaliser jusqu'au bout, devenir pleinement soi, conquérir sa vérité dernière ».

La prise de conscience de soi signifie, en réalité, donner une place de choix à la science, à la recherche scientifique, c'est-à-dire à la créativité et à

l'inventivité : « Le savoir nécessaire au développement est un savoir de type scientifique » (E. Njoh Mouelle 1975, p. 51). En clair, rechercher le nouveau, c'est donc changer de mentalité et changer de mentalité, c'est toujours chercher le nouveau.

Conclusion

En conclusion, l'éducation est gage du développement, elle constitue le point de départ de tout développement dans tous les secteurs d'activité d'une nation. De cette façon, elle participe à la formation du citoyen responsable. Toute forme d'éducation vise à transformer l'enfant en adulte compétent, efficace. L'éducation est une vaste entreprise qui engage le destin et le devenir des hommes, d'une nation...Et, l'école constitue, à tout point de vue, un facteur clé de socialisation et de développement humain. Mais ce développement nécessite une conversion des mentalités. Le changement des mentalités constitue le premier pilier pour la bonne gouvernance et le développement d'un pays. Ce changement des mentalités provient d'une bonne éducation. Dans cette perspective, un système éducatif doit toujours être revisité afin d'intégrer les valeurs éthico-morales et civiques nécessaires au développement. Ces dernières constituent un préalable à l'organisation d'une éducation pertinente. Il s'agit entre autres de la fidélité et l'honnêteté dans tout engagement, la conscience et la compétence professionnelles, le respect de droit de l'homme et la dignité humaine, le respect des biens communs, l'esprit critique, la responsabilité, etc. Il faut ajouter à cela certaines valeurs éthiques comme le respect de la vie, le droit à la différence.

Références bibliographiques

ARENDRT Hannah, 1961, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.

BEILLEROT Jacky, 2006, *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation*, Paris, Dunod.

DE FINANCE Joseph, 1965, *Être et Agir dans la philosophie de Saint Thomas*, Rome, Presses de l'Université Grégorienne.

DE KONINCK Thomas, 2004, *Philosophie de l'éducation : Essai sur le devenir humain*, Paris, PUF

DE KONINCK Thomas, 2010, *Philosophie de l'éducation pour l'avenir*, Québec, Presse Universitaire de Laval.

LECLERC Jean, 1996, *En éducation, la nécessité d'une autre gestion : la qualité totale des processus pour l'amélioration des résultats*, Québec, PUC.

MABIALA Philippe, 2012, *Le Congo-Brazzaville et son église : le défi de la démission*, Paris, L'Harmattan.

MANKESSI Michel Émile, 2017, *Comment éduquer aujourd'hui*, Saint Denis, Publibook.

PAQUAY Léopold, 2007, « À quoi bon un curriculum de qualité s'il ne change pas les pratiques enseignantes ? », in Matthis BEHRENS (dir.), *La qualité en éducation*, Québec, PUQ

POISSON Yves, 1991, *La recherche qualitative en éducation*, Québec, PUQ.

SALL Hamidou Nacuzon, 2002, *Les écoles communautaires de base et les technologies de l'information et de la communication*, Rapport d'expériences menées au Sénégal, Document inédit.

VIDAL Emeric et MÜLLER Maryel, 2019, « Développer l'employabilité des demandeurs d'emploi : dimensions éthiques d'une telle intervention sociale », in *Sociographe*, n°68, décembre 2019, Ed. Champs social, pp. 163-172.